

# B

## FORMATIONS

**Atelier :**

**La mise en œuvre de l'Activité partielle de longue durée**

**Vendredi 22 janvier 2021**

**9H00 / 12H00**

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

#### INFOS PRATIQUES

Animateur :

Karine Morales

Juriste Droit Social

Blohorn Avocats

LIEU :

En visioconférence

-

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contacter nous afin d'étudier les possibilités de compensation.

#### LES DATES

Vendredi 22 janvier 2021

De 9h à 12h

La session visio est ouverte 15min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité.

#### LES TARIFS

400 Euros HT

*Le cabinet possédant tous les référencements et certifications nécessaires, la formation peut faire l'objet d'une prise en charge par votre organisme de formation.*

# Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE  
DROIT SOCIAL

---

## PUBLICS CONCERNÉS

---

Expert comptables, responsable de droit social en cabinet, gestionnaire de paie, juriste, chef d'entreprise, chargé(e) RH, DRH, DAF... (aucun prérequis n'est exigé pour cette formation)

---

## CONTENU

---

### **Introduction**

- L'allocation d'activité partielle en 2021 : les taux en vigueur selon l'activité

### **Partie I : L'activité partielle de longue durée**

- La comparaison avec l'activité partielle de droit commun (le taux de prise en charge, les délais à respecter...)
- La mise en place par accord collectif d'entreprise ou de branche
- Les engagements obligatoires de l'entreprise
- Le rôle de la Direccte
- L'allocation de l'employeur
- L'indemnisation du salarié
- Le régime fiscal et social

### **Focus : Comment concilier APLD et licenciements économiques**

### **Partie II : Rappel sur la négociation collective en entreprise en l'absence d'un délégué syndical**

- Les modalités de négociation selon l'effectif
- Le rôle du CSE

### **Focus : Les points d'attention de la procédure du petit licenciement économique (de 2 à 9 salariés maximum)**

- Cerner la notion de motif économique et l'appréciation qui en est faite par les juges
- Le rôle du CSE
- Les critères d'ordre et l'obligation de reclassement

---

## OBJECTIFS

---

- Connaître et maîtriser le cadre légal des mécanismes mis en place pour aider les entreprises à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire.
- Envisager et préparer la gestion de l'année 2021

---

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final